N° 11. — 3e Série | Paris : 10 cent. — Départements : 15 cent. | 19 Février 1882

L'ÉGALITÉ

ORGANE DU PARTI OUVRIER

PARAISSANT LE DIMANCHE

ABONNEMENTS :
3 mois, 1 fr. 50 | 6 mois, 3 fr. | 1 an, 6 fr.
Pour l'étranger le port en sus

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
7, RUE D'ABOUKIR, PARIS
Dépôt de vente : rue du Croissant, 11

LES ANNONCES
sont reçues exclusivement à l'agence Ewig
9, rue d'Amboise

ROANNE

Le blocus de Roanne continue — avec la complicité de toutes les fractions de la bourgeoisie.

Occupée à condamner à je ne sais combien de semaines de prison six mineurs de la Grand'Combe, accusés, — et non convaincus, — d'avoir entravé la liberté du travail de leurs camarades, la justice nationale, mise en demeure d'agir par le meeting de la salle Graffard, n'a pas encore daigné s'apercevoir de la liberté du travail de quatre mille tisseurs supprimée purement et simplement par la fermeture de onze tissages sur dix-sept.

Même abstention du pouvoir politique. Le gouvernement proprement dit, qui, à la première nouvelle d'une grève d'ouvriers à Anzin, à Reims ou à Roubaix, met plusieurs milliers d'hommes sur pied, expédie infanterie sur cavalerie, et artillerie sur infanterie, sous prétexte de protéger cette partie de l'outillage national que représentent les puits ou les machines, n'a pas mobilisé un rouge liard pour protéger contre sa destruction par la faim cette partie autrement importante de l'outillage national que représentent quatre mille ouvriers, c'est-à-dire quatre mille machines vivantes, de chair et d'os.

Quant aux radicaux, — ces gouvernants de demain, — ils n'ont que des bravos pour les gouvernants d'aujourd'hui, pour la correction et le libéralisme de leur attitude.

Du moment que la troupe n'est que consignée, qu'elle n'a pas été appelée à faire merveille contre les grévistes malgré eux, ils sont satisfaits et ils estiment que les travailleurs doivent l'être.

C'est ce qu'ils appellent d'un nom anglais le *fair play*, le franc jeu, la lutte loyale.

D'un côté plusieurs milliers de salariés, n'ayant que leur salaire pour vivre et aux quels ce salaire est refusé violemment, tout d'un coup; sans moyens d'attendre, de résister, parce que la spoliation quotidienne et légale dont ils sont depuis douze années victimes ne leur a pas permis de mettre de côté, d'*épargner*;

De l'autre, onze fabricants qui du haut des millions extorqués jour par jour, année par année, à leurs forçats, n'ont pour triompher qu'à laisser — suivant l'expression de M. de Bismark — le Roanne ouvrier « cuire dans son jus ».

D'un côté des ouvriers par milliers dont la personne — qui est le seul bien — est livrée, sans garantie sociale aucune, à toutes les atteintes de la faim ;

De l'autre, des patrons — au nombre de moins d'une douzaine — garantis dans leurs personnes et dans leurs biens par toutes les forces sociales, police, magistrature, administration, armée, qui pour être invisibles n'en sont pas moins présentes — et prêtes à intervenir au premier symptôme de péril.

C'est ce qu'en langage radical on nomme l'égalité ou la loyauté dans la lutte.

C'est ce que nous nommons, nous, de son vrai nom, l'encouragement, la collaboration à l'assassinat.

Pour maintenir — comme il en a la prétention — la balance égale entre les deux parties, il faudrait qu'en n'intervenant pas aujourd'hui en faveur des affamés, le gouvernement, par ses lois, par ses codes, par ses divers organes, ne fût pas déjà intervenu en faveur des patrons.

Il faudrait qu'il n'eût pas laissé monopoliser, accaparer par quelques-uns les moyens de production, depuis la terre jusqu'à la machine, devenus entre les mains de ces quelques-uns autant de moyens de vol et de meurtre. Il faudrait qu'il ne prît pas sous sa sauvegarde, qu'il ne défendît pas contre l'exaspération, disons le mot, contre la justice des dépossédés le capital ainsi approprié individuellement et les individus qui l'ont approprié. Il faudrait qu'il se désintéressât de la conservation des tissages et de la conservation des propriétaires de ces tissages.

Mais du moment qu'il était déjà intervenu, au profit du capital et des capitalistes, et qu'il ne cessait pas de les couvrir de sa protection il lui aurait fallu, pour dégager sa responsabilité dans la famine organisée patronalement, qu'il intervînt au profit du travail et des travailleurs.

Il aurait fallu que le trésor public, qui contribue pour près de trois milliards par an à la *sécurité* des fabricants, fût appelé à contribuer, pour les millions nécessaires, à la *sécurité* ouvrière.

Il eût fallu l'ouverture d'un crédit, le vote d'une subvention au bénéfice des travailleurs roannais.

C'est ce qui, pour n'être pas admis par le radicalisme bourgeois, a été admirablement compris par les victimes de la *grève des onze*, qui dans une de leurs réunions générales ont mis en demeure la municipalité de leur voter des subsides.

Rien de mieux fondé que leur réclamation et, j'ajouterai, rien de plus politique.

Le résultat d'une pareille démarche était facile à prévoir; mais, précisément parce qu'elle devait se heurter à un refus catégorique, il était utile que cette demande fût faite.

En même temps que l'on arrachait ainsi leur masque aux républicains bourgeois, qu'on les obligeait à confesser qu'ils étaient de cœur avec les patrons affameurs, on établissait pour les prolétaires restés jusqu'à présent prisonniers de la phraséologie intransigeante la nécessité de ne compter que sur eux-mêmes, de se constituer en parti de classe, pour la conquête du pouvoir politique aujourd'hui et du pouvoir économique demain.

Le parti ouvrier maître de l'Etat, c'est l'Etat retourné; de complice qu'il est des spéculations homicides de la minorité capitaliste, transformé en collaborateur, en instrument tout-puissant de l'émancipation de la majorité prolétarienne.

Ce sont les ouvriers — acculés à la grève — appuyés par le trésor public restitué à sa véritable fonction. Ce sont les patrons — organisant la grève du capital — jetés dans les prisons où l'on entasse aujourd'hui les grévistes ouvriers, — en attendant que par l'expropriation de la bourgeoisie et la rentrée à la société de tous les moyens de production, les grèves, toutes les grèves aient pu être supprimées par la suppression des salariés et des salariants transformés en producteurs libres.

Jules GUESDE.

L'extrême gauche de la Chambre s'est finalement laissé entraîner à dégueuler cinq de ses membres dans le bassin houiller de la Grand'Combe. Il était vraiment temps !

Les mineurs, indignement volés, se soulèvent, réclament justice et crient au secours. — L'extrême gauche n'a rien entendu.

Contre les grévistes, c'est-à-dire contre les volés, on envoie des soldats, un veritable corps d'armée. — Même immobilité de la part de nos bons radicaux.

A la pression militaire succèdent les arrestations. On empoigne pour le compte et au

profit de la Compagnie, c'est-à-dire des voleurs. — Depuis le Clémenceau jusqu'au Maret, personne n'a l'air de savoir ce qui se passe.

La grève ainsi terminée *manu militari*, le Graffin qui suit l'armée, comme les *brassards tricolores* suivaient les Galiffet et les Vinoy, se forme en cour martiale à lui seul, triant les vaincus, les condamnant par centaines et les livrant à la faim pour l'exécution. — Maret-Clémenceau et Clémenceau-Maret continuent à avoir des yeux pour ne pas voir et un droit d'interpellation parlementaire pour ne pas interpeller.

Pour se décider à faire — ou à avoir l'air de faire quelque chose — il a fallu à ces messieurs que l'écrasement ouvrier fût bien complet, bien définitif. Il leur a fallu en outre que la justice patronale ait terminé son œuvre de mort.

C'est bien fini. Rien ne bouge plus. Du champ de bataille il ne reste qu'un cimetière. Alors on peut intervenir sans danger pour la bourgeoisie, à son grand profit au contraire.

C'est l'histoire des radicaux — les mêmes — de 1871, laissant assiéger, bombarder et prendre d'assaut le Paris ouvrier; assistant impassibles à la transformation de l'armée en un vaste peloton d'exécution; n'ayant garde de s'interposer entre les vaincus et le poteau de Satory ou la transportation à l'île Nou; et lorsque l'on a pu croire le prolétariat maté pour longtemps, sinon pour toujours, pêchant à la popularité *huit ans après* en réclamant l'amnistie.

La bourgeoisie radicalisante n'a d'ailleurs pas inventé ce système dont elle use et abuse. Il ne se passe pas d'année que les tribunaux n'aient à juger quelque « grinche » qui, radicalisant sans le savoir, s'est avisé de noyer un homme pour se faire 25 francs du repêchage de son cadavre.

J. G.

L'*Egalité* a mentionné l'appel adressé par les deux délégués à l'étranger du bureau central de la Société de la Croix Rouge, Pierre Lawroff et Vera Zassoulitch, ainsi que la souscription destinée à venir en aide à ceux qui souffrent dans leur lutte pour la liberté contre le tzar.

Par l'ordre du gouvernement russe, le gouvernement de la République française a expulsé le citoyen Lawroff. Contre les socialistes, les dirigeants de tous les pays sont toujours prêts à s'entendre et à sévir.

A la solidarité cosaque de nos bourgeois républicains opposons la solidarité internationale ouvrière. Aussi l'*Egalité* espère que la souscription proscrite en la personne du citoyen Lawroff continuera à trouver en France un accueil favorable; elle transmettra, ainsi qu'elle l'a déjà fait, les fonds qui lui seront envoyés aux deux délégués de la Société.

Avant de quitter la France, Pierre Lawroff a adressé la lettre suivante à notre collaborateur Jules Guesde:

328, rue Saint-Jacques, 13 février 1882.

Cher citoyen Guesde,

Expulsé du territoire français, j'emploie les derniers moments que j'y passe pour envoyer un salut fraternel à tous vos amis socialistes, dont les sympathies n'ont jamais manqué aux lutteurs russes et qui m'ont prêté un concours si chaleureux lors de l'affaire Hartmann, aussi bien que pour la souscription au profit des victimes du despotisme russe — souscription qui a servi de prétexte à mon expulsion. Je compte bien que les socialistes français prouveront au gouvernement russe qu'en obtenant du ministère Freycinet l'expulsion d'un individu, loin d'entraver le succès de cette souscription, si désagréable pour lui, il y aura poussé plus vivement tous les amis de la liberté et de la justice.

Salut fraternel,

Pierre Lawroff.

LES CHAMBRES DE TRAVAIL

L'*Égalité* (n° 7) a dé à parlé de la proposition des trois conseillers municipaux, messieurs Villard, Cusset et Thulié, réclamant la constitution des *chambres de travail* analogues aux chambres de commerce déjà existantes. Nous avons accueilli favorablement cette proposition, car nous sommes partisans de toutes les institutions qui affirment l'existence distincte de la classe ouvrière par des corps représentatifs distincts; ce que nous combattons, ce sont les confusions si habilement entretenues par les libéraux, radicaux et intransigeants bourgeois, — Non seulement nous demanderons, avec les trois conseillers opportunistes, des chambres de travail locales, mais une représentation centrale de ces chambres locales siégeant à côté du Parlement bourgeois, et appelée à formuler des vœux, à rédiger les lois réclamées par les besoins ouvriers et à surveiller leur exécution.

Ce que les ouvriers français sont encore à demander aux ministres de cette république qui fait le bonheur des intransigeants, les ouvriers anglais l'ont déjà obtenu. A côté du Parlement de la bourgeoisie anglaise, siège le Comité parlementaire des Trade's Unions, nommé dans leur congrès annuel. Ce Comité, bien que de date récente, a déjà exercé une influence salutaire et est hautement apprécié par les ouvriers anglais, ainsi que le prouve la résolution suivante que vient de prendre le congrès régional des Trade's Unions du Lancashire, représentant environ 4,000 ouvriers:

« Reconnaissant l'utilité du Comité parlementaire des Trade's Unions et sachant qu'il a été le promoteur de plusieurs mesures profitables à la classe ouvrière, ce meeting lui envoie ses remerciements pour ses services passés et déclare qu'il doit être soutenu par les Trade's Unions. »

Il sera curieux de voir de quelle manière les radicaux et intransigeants vont accueillir ce projet de chambres de travail; mais en attendant voici l'opinion de l'*Economiste*, qui peut être considéré comme un des représentants théoriques de cette même bourgeoisie dont les conseillers et députés opportunistes et radicaux sont les représentants politiques.

D'abord, demande ingénument l'*Economiste*, pourquoi ces chambres de travail? — Mais pour être les porte-voix des intérêts ouvriers, comme le sont les chambres de commerce et les chambres consultatives des arts et manufactures pour les intérêts bourgeois, répond le projet des trois conseillers municipaux. — *Distinguo*, réplique l'*Economiste*, digne élève des scolastiques, « les chambres de commerce et les chambres consultatives sont presque des corps savants, quelque chose comme des académies. » Les chambres de travail n'auront pas de peine à les égaler, si ce n'est à les dépasser, du moment qu'il s'agira des connaissances techniques.

Mais, continue l'*Economiste*, est-ce que les ouvriers ne sont pas assez représentés; n'ont-ils pas le suffrage, ne choisissent-ils pas les députés et les conseillers municipaux? — Oui, ils élisent les représentants; mais sont-ils représentés par eux? — Une grève éclate: si les députés étaient les vrais représentants des ouvriers, ne devraient-ils pas, toute affaire cessante, se rendre sur les lieux, pour défendre leurs électeurs, et si le gouvernement osait envoyer des troupes, comme à la Grand'Combe, ne devraient-ils pas être à la tête des grévistes, pour recevoir les premières balles? — Quand le Parti ouvrier aura des représentants dans le Parlement, c'est ainsi qu'ils devront se comporter, ou ils seront reniés par le Parti. La députation pour les politiciens bourgeois est une sinécure quand elle n'est pas un marchepied à la fortune et aux places; la députation pour les représentants de la classe ouvrière sera un poste d'honneur et de danger.

Comble de l'horrible, ces chambres de travail auraient un budget! exclame l'*Economiste*. — Il n'y a pas de mal à cela. La classe ouvrière rente tous les bourgeois, et leurs domestiques, les valets de plume aussi bien que les valets de corps; elle peut bien rentier quelques-uns des siens pour s'occuper spécialement des affaires de la classe ouvrière. Pourquoi exclure du budget les représentants ouvriers?

« Ceux qui proposent de pareilles énormités (les chambres de travail), reprend l'*Economiste*, ne s'aperçoivent pas qu'ils sont tout simplement en train de rétablir une sorte d'ancien régime retourné... avec deux classes bien distinctes : l'une taillable et imposable à merci, — c'est la classe des propriétaires, des capitalistes, des commerçants, des industriels, en un mot la bourgeoisie; — l'autre ne payant aucun impôt direct et prélevant sa large part des impôts payés par la première sous forme d'instruction gratuite, d'assurances gratuites, de caisses de retraite gratuites, de justice gratuite, de Bourses et de chambres de travail gratuites!... C'est peut-être là de la fraternité ou de la solidarité, tel e que l'entendent les socialistes, mais ce n'est ni de la liberté ni de l'égalité. »

Ces énormités-là sont publiées en toutes lettres dans l'*Economiste* du 4 février 1882 : et l'Arthur Mangin qui les signe ignore peut-être qu'il est un homme de génie... retourné.

Ainsi, d'après l'*Economiste*, ce représentant de la science bourgeoise, toute la fortune des bourgeois, si légèrement imposée par des impôts directs, leur tombe en droite ligne du ciel; elle n'est pas le produit du travail, elle n'est pas l'accumulation des rentes foncières, des bénéfices industriels, et autres vols pratiqués directement sur la classe ouvrière, qui, au lieu d'être la classe qui produit tout, est la classe parasitaire vivant aux dépens des dons célestes de la bourgeoisie.

Mais si, pour plaire aux bourgeois qui le salarie t, l'*Economiste* sait dire des bêtises du calibre de celles qui précèdent, il fait preuve de sagacité quand il indique le vrai caractère de ces chambres de travail : « En quoi pourront consister leurs avis, sinon à réclamer toujours de nouvelles lois et de nouvelles institutions dans l'intérêt du travail, c'est-à-dire, pour appeler les choses

par leur nom, des privilèges pour les ouvriers. Heureux, si elles ne s'érigent pas de leur autorité privée en assemblées politiques, et ne s'avisent pas d'émettre aussi des vœux et des avis sur la suppression du Sénat, de la présidence... et autres questions de même ordre ! »

Brave *Economiste*, vous avez mille fois raison, le danger est là. Une representation centrale de la classe ouvrière ne s'amusera pas à émettre des vœux sur la suppression du Sénat et autres chinoiseries radicales et intransigeantes ; elle aura autre chose à faire, elle aura à prendre en main les intérêts ouvriers et à les opposer aux intérêts bourgeois. Quand cette représentation centrale sera constituée, vous verrez si les patrons se permettront les infamies qu'ils commettent tous les jours avec la connivence de la radicaillerie et de l'intransigeance.

Il est plus que probable que la proposition des chambres de travail sera repoussée par les radicaux et les intransigeants, avec tous les honneurs dus à toute institution tendant à rendre la classe ouvrière indépendante de ses leaders bourgeois ou embourgeoisés ; mais que la bourgeoisie se rassure, cette représentation centrale se constituera dans un temps plus ou moins court, mais cette fois-ci ce sera le Parti ouvrier qui l'élira et qui aura l'œil sur elle.

Paul Lafargue.

Le citoyen J. H. D. m'écrit, me demandant pourquoi je « répudie le socialisme du révolutionnaire Proudhon » ; ce n'est pas à moi seul, mais à nombre de socialistes et à tous les révolutionnaires qu'il faudrait poser cette question A ma connaissance, il ne reste dans la presse parisienne qu'un seul proudhonien, Charles Longuet ; il sera le dernier des Mohicans du proudhonisme. Si Proudhon n'avait pas été enterré, et bien enterré, par ses disciples et exécuteurs testamentaires (Tolain, Langlois, Chaudey, etc.), je pourrais songer à dire pourquoi je répudie le fédéraliste qui, au nom du principe fédératif, défendit le pouvoir temporel du Pape et la sécession des Etats esclavagistes de la république américaine, tandis qu'il condamnait les soulèvements héroïques de la Pologne, la nation martyre ; pourquoi je répudie l'égalitaire qui, au nom de l'égalité, déclarait la femme l'éternelle servante de l'homme ; pourquoi je répudie le révolutionnaire justiciard qui, au nom de la justice, en juin 1848, restait neutre, parce que, disait-il, des deux côtés des barricades on défendait une cause juste ; pourquoi je répudie l'économiste qui ne comprit ni le rôle centralisateur de la production capitaliste, ni le rôle social de la femme dans la production moderne, et qui l'enfermait dans ce dilemme qui n'avait plus de réalité : — ou courtisane, ou ménagère, — etc., etc. C'est par centaines que l'on pourrait citer les raisons qui nous font répudier Proudhon.

Proudhon fut un brillant écrivain romantique qui s'enivra du bruit de ses périodes ronflantes ; mais le sens scientifique, philosophique et révolutionnaire lui manquait absolument. — Grün lui enseigna les rudiments de la dialectique hégélienne ; mais Proudhon ne put jamais s'élever jusqu'à la synthèse et la compréhension du mouvement dialectique. En science révolutionnaire, ce fut pis : il ne put jamais comprendre la grandeur des constructions communistes de Fourier, ni la profondeur de sa critique pleine de gauloiseries qui choquaient sa morale. Proudhon traitait Fourier et les autres communistes d'avant 1848 de « crapules ». Les proudhoniens comme le citoyen J. H. D. se contentent de les appeler « autoritaires ».

Parce que nous n'avons pas encore expulsé personne sous prétexte que leurs idées n'étaient pas les nôtres, parce que nous n'avons pas encore reproché aux possibilistes d'avoir des journaux pour répandre leurs idées et critiquer les nôtres, on nous appelle autoritaires. C'est bien. Voyons ce que valent les libertaires. — Nous, communistes et collectivistes, nous maintenons et nous sommes toujours prêts à prouver que l'ouvrier ne sera jamais libre tant qu'il devra faire 12, 10 et même 8 heures de travaux forcés dans un bagne capitaliste quelconque. Le citoyen J. H. D, le libertaire, m'écrit : « Un travailleur peut être salarié et être absolument libre, cela dépend des conventions débattues et acceptées par les parties, en s'inspirant de la lettre du contrat social républicain. » Dans aucune république, fût-elle fédéraliste, cantonaliste, communaliste comme la Suisse, nous ne croyons qu'il puisse exister des conventions librement débattues entre le salarié sans moyens d'existence et le Schneider patronal, plusieurs fois millionnaire. Tant que le salariat ne sera pas aboli, l'ouvrier ne sera qu'un esclave ; et le salariat ne sera aboli que lorsque les instruments de production seront propriété collective de la nation.

Le citoyen J. H. D. se gendarme de ce que je déclare que nous ne sommes pas des moralistes : « Alors vous n'êtes pas républicains socialistes révolutionnaires, ces qualités impliquent la morale. » — Oui, nous ne sommes pas des moralistes, parce que pour nous la morale n'est que le prolongement hypocrite de la religion.

La morale et la religion sont des instruments d'exploitation, ce sont des bagnes intellectuels ; les prisons et les ateliers capitalistes sont des bagnes physiques. La morale et la religion n'ont été inventées que pour apprendre aux exploités à se trouver satisfaits de leur misérable condition, à modérer leur appétits physiques et intellectuels, à étouffer leurs passions.

Est-ce que les économistes bourgeois, ces prêtres de la société capitaliste, n'ont pas prêché à la classe ouvrière l'abstinence sous toutes les formes, tandis qu'ils se faisaient les apologistes du luxe insensé des classes capitalistes ? — C'est parce que nous sommes des communistes révolutionnaires que nous crions aux ouvriers : — Foulez aux pieds toutes les morales et toutes les religions qui vous commandent de supporter patiemment votre misère et de comprimer vos passions ; brisez la société capitaliste qui ne permet la jouissance et le développement qu'à une infime minorité, et fondez une société où les producteurs pourront se développer complètement et satisfaire toutes leurs passions, qui alors s'équilibreront et feront de l'homme un être moral dans le sens naturaliste du mot.

Et les maîtres qui nous ont enseigné le mépris des morales sont Descartes, le géant philosophique du dix-septième siècle : « Toutes les passions, dit-il, sont bonnes de leur nature, nous n'avons rien à éviter que leurs mauvais usages et leurs excès » (1) ; Fourier et Owen, qui donnèrent une portée sociale à la théorie passionnelle de Descartes ; les encyclopédistes matérialistes du dix-huitième siècle, les physiologistes et les hygiénistes du dix-neuvième siècle, qui tous rejettent les entraves religieuses, morales et sociales, qui compriment le développement de l'organisme humain et le libre jeu de ses passions. Nous croyons, avec le Dr Beddoe, que « ce n'est que lorsqu'une race atteint son maximum de développement physique qu'elle atteint son plus haut point d'énergie et de vigueur morale ». Et c'est là aussi l'opinion du plus grand naturaliste vivant, de Charles Darwin (1).

P. L.

(1) Descartes, *Les Passions de l'âme.*

L'ÉLECTION DU XIe

Le candidat du Parti ouvrier dans le XIe arrondissement est le citoyen Labusquière. Il a pour adversaires un bourgeois opportuniste, Cadet, et un bourgeois alliancisteGelez, grand partisan de l'autonomie, du communalisme, du fédéralisme et autres amusettes capitalistes.

L'*Egalité* qui, nous le rappelons, n'a pas à connaître des questions de personne, du moment que les revendications collectivistes révolutionnaires de nos Congrès sont hautement affirmées, soutiendra le citoyen Labusquière et elle compte sur tous ses lecteurs et amis pour appuyer de leur souscription et de leur vote le candidat du Parti. (2)

---

(1) Dr Beddoe, *Memoirs Anthropological Society.* 1867. — Charles Darwin, *Les Origines de l'homme.* 1871.

(2) A propos de cette élection nous avons reçu la lettre suivante que nous livrons telle quelle à l'appréciation du Parti

A la rédaction de l'*Egalité.*

Citoyens,

Dans le dernier numéro de l'*Egalité*, parlant de l'élection du XIe arrondissement vous dites :

« Puisque dans la réunion plénière où le plan de » campagne a été arrêté, il a été pris une décision » tendant à imposer chacun des nôtres de 2 fr. pour » les frais de la guerre, chacun des rédacteurs de » l'*Egalité* enverra 2 fr. au comité constitué. »

Tout d'abord nous vous ferons remarquer que dans l'assemblée générale dont vous parlez, il a été décidé que chaque adhérent au Parti ouvrier du XIe arrondissement s'imposerait une cotisation de 2 fr. pour subvenir aux frais de l'élection, mais nous n'avons jamais entendu imposer cette cotisation aux autres membres du Parti, n'étant pas assez autoritaires pour agir ainsi.

Nous avons seulement décidé de faire appel à la solidarité des groupes socialistes des autres arrondissements.

De plus, comme membres de groupes appartenant à la Fédération du Centre, nous tenons à vous déclarer que nous ne pouvons ni ne voulons considérer comme « des nôtres » des citoyens dont nous avons demandé et voté l'exclusion de cette même Fédération, et qui, par des manœuvres déloyales et de grossières calomnies, cherchent à amener la désorganisation dans le Parti.

C'est pourquoi nous vous retournons le mandat de 8 fr. que vous nous avez adressé, car il est de ces compromissions que l'on ne saurait accepter sans faillir à sa dignité.

Salut et égalité.

Pour le comité électoral du Parti ouvrier du XIe arrondissement,

Et par ordre,

Le secrétaire,

A. Cibot.

Paris, 16 février 1882.

Les radicaux et les intransigeants prouvent leurs sens politique en défendant contre toute dissolution anticipée notre belle majorité républicaine : il faudrait des combinaisons bien savantes pour en reconstituer une aussi dévouée aux intérêts capitalistes.

Depuis dix ans la question des employés de chemins de fer attend une solution. Les enquêtes ont suivi les enquêtes révélant des abus monstrueux contre les ouvriers, ce qui est peu de chose pour les bourgeois, mais ce qui est pis, dévoilant des faits qui compromettent la vie des bourgeois voiturés; la presse, périodiquement, c'est-à-dire à chaque hécatombe, demande, au nom du salut public, que les compagnies traitent leurs employés, non en salariés qu'on exploite capitalistement, mais en bêtes de somme que l'on doit ménager afin d'assurer la sécurité du service; M. Gambetta, par tendresse pour son ventre menacé, avait promis de satisfaire l'opinion publique. — M. de Janzé, qui s'est fait une spécialité de la question, crut que la nouvelle Chambre et le nouveau ministère, chers aux intransigeants, allaient enfin porter remède : il demande l'urgence; l'urgence est repoussée carrément. La question est renvoyée à l'époque ou les chemins de fer auront dans les chambres moins de députés soudoyés pour défendre les intérêts des compagnies contre les ouvriers et le public.

Le Sénat, que l'on ne revise plus, est à la hauteur de la Chambre des députés. Sa commission sur la limitation légale des heures de travail conclut au rejet de la loi.

La Chambre et le Sénat, qui n'ont d'autre fonction que de servir les intérêts des classes capitalistes, ont fait leur devoir en conscience. Que la vie leur soit douce et longue! brament les intransigeants.

Décidés à ne passer à la rédaction du **Prolétaire** *ni une calomnie, ni un mensonge, ni une insinuation, et ne voulant pas d'autre part nous laisser détourner de la grande lutte contre la bourgeoisie qui est l'objectif unique de l'***Égalité**, *nous renverrons désormais à la fin du journal, juste avant les annonces, les leçons que l'organe officiel du possibilisme nous obligera à lui donner, et qui seront, on peut en être certain, aussi courtes que bonnes.*

NOTES ÉCONOMIQUES

L'*Égalité* (n° 2) parlait d'une lettre de la Chambre de commerce de Lyon, réclamant l'intervention du gouvernement au Japon, afin d'empêcher les marchands de soie de Yokohama de monopoliser la vente des soies de leur pays. Les marchands lyonnais, ces vertueux si hérissés d'indignations morales contre les monopoleurs japonais, ont monopolisé en France le commerce des soies grèges, et se servent des soies asiatiques pour exploiter les producteurs européens. — Leur tactique est intéressante, elle caractérise l'antagonisme des organismes industriels dont l'*Egalité* (n° 6) a déjà parlé.

En 1880, l'industrie de la soie a traversé une crise intense. La mode réintroduisit les façonnés d'il y a trente ans, et développa la fabrication du satin et des étoffes de soie mélangée de coton et de laine. Mais 1880 a été marqué par l'accroissement des métiers mécaniques. La population ouvrière a supporté d'horribles misères; mais les marchands de soie ont empoché d'agréables bénéfices.

En 1879, la récolte de soie fut 50 pour cent au-dessous de la moyenne en Europe. Cependant les prix des soies grèges ne cessèrent de fléchir jusqu'à la mi-octobre 1879; puis ils se relevèrent de 20 0[0, pour dégringoler de nouveau à partir du mois d'avril 1880.

Que signifient ces hausses et ces baisses? De mai à septembre, les producteurs européens de soie filent et moulinent leurs cocons. Les marchands de soie font pendant ce temps leurs achats; ils encombrent le marché avec les soies asiatiques, afin de baisser les prix. A la mi-octobre, leurs achats terminés, ils font remonter les prix, afin de vendre leurs soies à bon compte aux tisserands. Le commerce de soie est tellement monopolisé que les marchands baissent et haussent régulièrement les prix selon leurs besoins.

Ainsi, dans l'industrie sérifère, le rouage le moins important, celui dont le rôle est de mettre en contact le producteur de la matière première et le tisserand qui la travaille, le marchand, est néanmoins le personnage le plus puissant; il exploite le propriétaire de magnaneries et le propriétaire de tissages. *O harmonies économiques!* s'écrient les économistes à la Bastiat.

***

Les six grandes Compagnies de chemins de fer (Nord, Lyon, Orléans, Midi, Ouest, Est), pour construire leurs lignes ferrées, ont émis 3,059,500 actions, représentant aujourd'hui un capital de 4 milliards 323 millions. Le capital fourni en réalité ne dépasse guère un milliard. — Donc, dans l'espace de trente ans, de 1852 à 1882, époque pendant laquelle ont été construites les plus nombreuses voies ferrées, le capital de messieurs les actionnaires a quadruplé. — Ils avaient avancé un, ils retrouvent quatre. Les matérialistes oseront-ils encore nier la multiplication des pains et des poissons de Christ?

Ce miracle de multiplication monétaire explique pourquoi les seigneurs du railway traitent le rachat des chemins de fer d'abomination de la désolation : il mettrait fin à cette progression rejouissante.—Comme les ouvriers doivent être satisfaits! — s'ils crèvent la faim et s'ils s'épuisent de travail, ils ont la noble joie de savoir que leurs souffrances et leurs fatigues ont quadruplé la fortune de MM. les actionnaires.

***

Le rachat des chemins de fer renvoyé aux calendes républicaines, ce qui est pire qu'aux calendes grecques, à ce que prétend Guesde, le grand ministère possibiliste voulut offrir, comme fiche de consolation, une réduction dans les prix des places et des transports de marchandises. Humblement il communiqua sa proposition aux seigneurs du railway. Une seule Compagnie daigna répondre. Les autres trouvèrent la proposition impudente : l'Etat oser toucher à leur autonomie, allons donc! Leurs valets de plume reçurent l'ordre d'attaquer la proposition; et au lieu de consentir à une réduction, ils demandèrent à l'Etat de supprimer l'impôt qu'il prélève sur les chemins de fer.

N'est-ce pas délicieux? — L'Etat a subventionné les chemins de fer, a garanti un intérêt de 4 1[2 à 6 0[0 à une partie de leurs capitaux de construction et d'exploitation; et ces hauts seigneurs trouvent que l'Etat sort de son rôle quand, pour rentrer petitement dans ses déboursés, il prélève une maigre somme sur leurs énormes bénéfices. En effet pour ces seigneurs, l'Etat n'a été mis au monde que pour pressurer la classe ouvrière, que pour lui extraire des budgets de plusieurs milliards et pour les distribuer ensuite aux grands organismes industriels d'après leurs besoins.

A la réduction des tarifs, les seigneurs du railway répondent par la demande de suppression de la taxe qui rogne leurs bénéfices. Si le ministère Say-Rothschild tient à la réduction, il faudra qu'il supprime l'impôt sur les chemins de fer et qu'il le remplace par un nouvel impôt indirect pesant directement sur la classe ouvrière. Voilà où aboutira la réforme possible du grand ministère.

***

Bonne nouvelle, mes amis!

Le budget de 1883 est à peu près arrêté (1). Les dépenses sont fixées à 2 milliards 972 millions : elles ont été augmentées de 118 millions. — Les budgétivores ont faim.

L'année dernière, les impôts donnent une plus-value de 120 millions; c'est donc une raison de les diminuer; — non — on augmente les dépenses pour les mettre au niveau des recettes. Voilà une réforme toujours possible, l'augmentation des dépenses. — L'appétit des budgétivores ne se rassasie jamais.

Ouvriers qui vous laissez endormir par les promesses possibles du radicalisme, réveillez-vous et prêtez-moi une minute d'attention.

La belle France républicaine est le pays du monde où la classe ouvrière est le plus lourdement imposée; tous les impôts sont indirects : ils frappent les objets de première nécessité; la viande, le pain, le vin, la bière, les logements, etc. Un gouvernement qui ne serait pas sous la domination de la féodalité financière, industrielle et commerciale, comme l'était le ministère Gambetta d'hier, comme l'est le ministère Say-Rothschild de l'heure présente, comme le sera le ministère Clémenceau de l'avenir, devrait avant toute réforme politique ou religieuse songer à transformer les impôts indirects en impôts directs et progressifs, à diminuer les dépenses, à alléger les charges budgétaires de la nation ouvrière....Non! plus les impôts indirects produisent, c'est-à-dire plus ils sont lourds, plus on augmente et augmentera les dépenses budgétaires.— L'appétit des budgétivores ne se rassasie jamais.

Ouvriers, vivez dans l'espérance des réformes possibles, mais en attendant trimez raide dans le bagne capitaliste et serrez-vous le ventre d'un cran. — Les budgétivores ont faim.

***

Oh! que l'Évangile avait raison : Bien heureux les pauvres d'esprit! — Voyez les possi-

(1) On dit que Léon Say, ministre de France et commis de Rothschild, va remanier le budget du ministère Gambetta; mais on ne dit pas s'il va diminuer les dépenses.

bilistes: quels gens heureux! ils font de bons, d'excellents petits plans possibles, tout ce qu'il y a de plus « concret », de plus « palpable »;— « propriété communale, propriété corporative » et le reste.— Il ne reste plus qu'à les proposer, pour les faire voter et exécuter d'enthousiasme. — Et les possibilistes se frottent les mains, se caressent la barbe et se regardent grandir dans la glace. « Sommes-nous forts, disent-ils, tout ce que nous imaginons est possible et exécutable à la minute, et n'importe où.... tandis que ces simplistes, ces sectaires, ces utopistes de collectivistes, il leur faut un bouleversement général pour mettre en pratique leurs théories: quels êtres impossibles! » — Oh! bien heureux les pauvres d'esprit!

Mais tandis que les possibilistes, avec leurs bons petits plans, essayent de détourner les ouvriers de la critique constante et impitoyable de la société capitaliste, les organismes industriels vont leur train, usant et abusant de leur pouvoir despotique.

On sait qu'un droit d'entrée protège l'industrie du fer contre la concurrence des produits étrangers; ce qui permet aux seigneurs du fer de le vendre 20 et 30 0[0 au-dessus de leur valeur. — Cette protection douanière est réclamée au nom de l'humanité et de la patrie: 1° Pour défendre les salaires des ouvriers; et la France, le pays du monde le plus protégé contre la concurrence étrangère, est aussi un de ceux où les salaires sont les plus misérables; 2° pour sauver l'industrie nationale menacée de ruine par la concurrence étrangère. — Mais voici ce qui arrive : les seigneurs du fer qui, grâce à la protection douanière, vendent leurs produits 100 à leurs chers compatriotes, vont sur les marchés étrangers les vendre 80, 70 et même au-dessous. Les bénéfices faits sur leurs chers compatriotes leur permettent de vendre à bon marché aux étrangers.

Le Creuzot, qui sur le marché français ne peut soutenir la concurrence anglaise, à la fin de l'empire alla en Angleterre braver l'industrie anglaise. Dans une adjudication publique, le Creuzot battit les industriels anglais et obtint une commande de locomotives de plusieurs millions de francs. — Le fait s'est renouvelé en 1873: le gouvernement italien avait mis en adjudication des fournitures d'acier et de fer pour ses constructions navales; le Creuzot, Krupp et des industriels anglais se disputaient la commande à coups de bas prix; le Creuzot l'emporta, ses prix étaient encore les plus inférieurs. — Les seigneurs du fer entendent par protéger l'industrie nationale : fermer le marché français aux fers étrangers sous prétexte qu'ils ne peuvent fabriquer à aussi bon marché; faire payer aux Français des prix exorbitants et puis aller hors de France vendre leurs fers au-dessous des prix étrangers.

Pour protéger de cette façon l'industrie nationale, l'Etat entretient aux frais des ouvriers une armée de douaniers. Mais le système protectioniste engendra un autre résultat important à signaler. — La construction navale moderne remplace le bois par le fer. Les plus-values considérables que les tarifs douaniers permettent aux seigneurs du fer de mettre sur leurs produits forcèrent les armateurs français de faire fabriquer en Angleterre leurs navires, au lieu de s'adresser aux chantiers français. La protection douanière obtenue par les seigneurs du fer ruine la construction navale française, jette sur le pavé les ouvriers et employés : mais ce n'est pas tout.

Les constructeurs français, depuis des années, se plaignent au gouvernement de la triste situation qui leur est faite. Le gouvernement a pris en considération leurs doléances. — Bravo! vont s'écrier les possibilistes; voilà une superbe occasion de mettre le possibilisme en pratique. La réforme est aisée, elle plaira aux patrons et aux ouvriers constructeurs et ne coûtera pas un sou; il faudra tout simplement supprimer ou diminuer la protection douanière qui permet aux aristocrates du fer d'extorquer des plus-values de 20 et 30 pour cent. — Vous avez raison, braves possibilistes ; rien de plus possible en théorie, mais de plus impossible en pratique. Le gouvernement républicain bourgeois a trop peur des seigneurs du fer pour songer à faire rien qui puisse leur déplaire; au lieu de diminuer les droits d'entrée du fer, il a tout simplement fait voter une prime annuelle de 10 millions à distribuer aux armateurs et constructeurs français.

Ouvriers qui vivez dans l'espérance de réformes possibles, serrez-vous encore le ventre d'un cran, c'est vous qui aurez à payer les dix millions : on vous octroiera un nouvel impôt. Ce qui malheureusement est trop possible, c'est votre capacité à gober les réformes possibles du radicalisme; c'est la puissance merveilleuse de la classe ouvrière française à supporter des milliards d'impôts indirects.

Paul Lafargue.

P. S. — Le câble transatlantique transmettait dernièrement que M. Fisdell, agent de M. Roach, le grand constructeur américain, avait quitté New-York pour venir en France, afin d'y établir des chantiers de construction et bénéficier de la prime budgétaire. — Voilà de l'internationalisme, les bourgeois de tout pays venant donner leurs coups de dents aux budgets de France. — Le système protectionniste engendrant l'internationalisme budgétivore. O logique capitaliste!

CORRESPONDANCES

ESPAGNE

Madrid, 12 février 1882.

Si l'on pouvait douter de *l'internationalisme* de la question sociale, ou plutôt de la question ouvrière, le caractère presque identique qu'offrent en ce moment les grèves dans tous les pays du monde, non pas du côté des ouvriers, mais du côté des patrons, viendrait pleinement le confirmer. Pourquoi s'étonner de ce que les travailleurs résistent partout où ils peuvent à des exploiteurs insatiables, si l'exploitation est partout la même? Pourquoi chercher des motifs plus ou moins mystérieux à cette organisation ouvrière qui se développe de jour en jour dans tous les pays d'Europe et d'Amérique et à ses revendications partout les mêmes, si dans tous ces pays les procédés employés par la bourgeoisie et les gouvernements, alliés contre les travailleurs, sont constamment les mêmes?

Jugez plutôt.

Vous savez — je vous en ai déjà parlé — qu'il existe à Madrid depuis quelque temps une Société de secours et de résistance, composée de typographes sous le nom d'*Associacion del arte de imprimir*, à laquelle est affiliée l'immense majorité des ouvriers typographes de la ville. Cette association, organisée sur des bases analogues à celles de la Société parisienne typographique rédigea, il y a environ huit ans, des tarifs de prix qui n'ont rien d'exagéré, même au point de vue bourgeois, et la preuve est qu'ils furent acceptés par un certain nombre d'imprimeurs; les autres en reculèrent l'acceptation sous différents prétextes.

De guerre lasse et au bout de près de huit ans d'attente, le comité directeur de l'*Associacion del arte de imprimir* se décida à adresser à tous les maîtres imprimeurs une lettre-circulaire en les sommant d'accepter le tarif uniforme et raisonné des prix de la main-d'œuvre qu'ils connaissaient de si longue date et qui était déjà en vigueur dans plusieurs établissements. La plupart des imprimeurs s'y refusèrent sans en donner d'autres raisons que leur dignité!... d'aucuns ne répondirent même pas.

Notre circulaire, très modérée dans la forme, quoique ferme et énergique dans le fond, fut envoyée le 3 février; le 7, la grève était décidée en assemblée générale de l'association, et plus de 300 ouvriers quittaient le travail.

Les propriétaires imprimeurs de la majorité des journaux politiques de toutes les nuances — depuis les carlistes jusqu'aux républicains, qui étaient les plus âpres à l'exploitation, — ont paru surpris de cet acte d'énergie de la part de ces misérables esclaves, et se sont mis d'accord pour résister.

Ils se sont d'abord adressés au gouvernement, en lui demandant son appui; le gouvernement a répondu qu'il resterait *neutre*. Comment demander une autre attitude à un gouvernement libéral?

Vous allez voir quelle a été la neutralité du gouvernement de Sagasta.

Il a commencé par mettre à la disposition des imprimeurs des journaux interdits une partie du personnel des imprimeries de l'Etat : imprimerie de la *Gaceta* (journal officiel), imprimerie des *Sourds-muets*, etc.

Il a autorisé les journaux les plus officieux à faire un appel pressant aux imprimeurs de province.

Mais cela ne suffisait pas. Les journalistes, empêchés dans leur œuvre d'exploitation, criaient à la tyrannie, à la « dictature de quelques meneurs », aux entraves mises « à la liberté du travail » et sommaient le gouvernement de sévir.

Leurs vœux furent exaucés; le 8, le lendemain de la déclaration de la grève, on arrêtait les citoyens Iglesias, Feito, Caudelas, Mateo, Garcia, Quejido, Matias, Gomez et quatre autres qui composaient le comité directeur de l'*Associacion del arte de imprimir*.

Ils pensaient ébranler ainsi le courage des grévistes; ils se sont misérablement trompés. L'arrestation de nos camarades a produit l'effet contraire; elle a redoublé l'énergie des ouvriers associés, qui sont prêts à tout, sauf à céder à leurs exploiteurs. L'association a nommé un autre comité ou *junte directive*, et si celle-ci avait le même sort que les précédentes, c'est-à-dire si ses membres étaient arrêtés, ils seraient remplacés par d'autres et ainsi de suite; il y a jusqu'à *dix juntes* ou comités-directeurs nommés.

On peut considérer comme assuré le triomphe de la grève dans quarante imprimeries.

La conduite des ouvriers de province a été admirable : les typographes de Barcelone et de Saragosse notamment se sont refusés, dans

une dépêche énergique, à faire tort à leurs camarades.

Inutile de vous dire que la presse de toute nuance, principalement la presse libérale et démocratique, a débité toutes les infamies et toutes les bêtises dont elle est coutumière ; se sont distingués par la violence de leurs attaques contre les grévistes *el Liberal*, journal démocratique, et *el Globo* organe du possibiliste Emilio Castelar.

Et savez-vous quelle est l'accusation qu'ils ont répétée avec le plus d'insistance ? Que le comité directeur « exerçait la dictature », opprimait « ces pauvres ouvriers. »

Ces braves liberaux ! Ils ne veulent pas de *dictature* parmi les cuvriers.

Exactement comme les anarchistes.

ANGLETERRE

Londres 15 fevrier.

M. Broadhurst est un ouvrier, membre du Parlement. Comme les membres du Parlement anglais ne sont pas salariés par l'Etat, les *trade's unions* donnent à Broadhurst un salaire de 5,000 francs pour s'occuper exclusivement des interêts de la classe ouvrière. Mais M. Broadhurst, comme la plupart des chefs des ouvriers anglais, n'est qu'un agent des libéraux et des radicaux. M. Gladstone, dans sa campagne contre la *Lond League*, s'est servi des *leaders* des ouvriers anglais, qui ont appuyé énergiquement les mesures répres ives du cabinet libéral. Les *leaders* des ouvriers anglais ne sont que des instruments entre les mains des libéraux et des radicaux. M. Broadhurst a dépassé la mesure, et il vient de recevoir une leçon.

Dernièrement il y eut deux grèves importantes à Stoke-on-Trent, parmi les potiers, et dans le Durham parmi les mineurs ; les patrons se sont comportés d'une façon plus cruelle et plus despotique que d'habitude. A Durham, les mineurs ont été chassés de leurs maisons qui appartiennent aux patrons, et qui au nom de la liberté peuvent refuser de louer leur maison à qui leur déplait. Les grévistes, leurs femmes et leurs enfants ont dû coucher à la belle étoile par la pluie, le vent froid de décembre et de janvier. Cette éviction, caractérisée par Crawford « de cruelle et d'infâme », a excité l'indignation générale.

La place de M. Broadhurst était au milieu des grévistes, pour les défendre. Mais M. Broadhurst en a jugé autrement : pendant que ceux qui le salarient souffraient de la faim et du froid, il est allé faire des conférences pour défendre la politique du cabinet libéral. Samedi dernier, l'*Union des travailleurs associés* tenait son congrès annuel ; des délégués étaient venus des principales villes provinciales. Voici la résolution que le congrès a prise :

« Que le meeting des trade's-unionistes de Londres et des provinces déclare que la confiance des classes ouvrières en M. Broadhurst a été détruite par sa couarde inaction, qui a permis que 30,000 ouvriers avec leurs femmes et leurs enfants, en tout 150,000 personnes aient été réduites à se soumettre par la famine aux capitalistes de Stoke-on-Trent..... Par conséquent ce meeting engage tous les trade's-unionistes à refuser tout secours moral ou matériel à M. Broadhurst. »

Jusqu'ici la classe ouvrière anglaise depuis la destruction du mouvement chartiste, avait laissé sans contrôle ses leaders ; mais le fait que je cite est de bon augure ; car il n'est que temps que les chefs des ouvriers anglais cessent leurs accointances corruptrices avec les libéraux et radicaux.

MOUVEMENT SOCIAL

FRANCE

Paris.— Dimanche dernier a eu lieu salle Graffard, le meeting organisé par l'*Egalité* et le *Citoyen*, sous le patronnage du groupe l'Egalité, des cercles des premiers et deuxième arrondissements, de Montluçon et des socialistes de l'Allier, des chambres syndicales des ouvriers caoutchoutiers et des corporations de Pontoise, du cercle de la Jeunesse socialiste et du groupe des mineurs de Montvicq.

Après des discours applaudis des citoyens Brissac, Casimir Bouis, Jules Guesde et Robelet, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

Première résolution

Considérant la légitimité des réclamations des ouvriers et ouvrières de Roanne ayant toutes pour but de mettre fin aux vols dont ils étaient victimes ;

Considérant la sauvagerie de la mesure par laquelle onze patrons ont répondu à ces réclamations ;

Considérant le silence fait par la presse radicale et intransigeante sur la famine ainsi organisée contre toute une ville ;

Les citoyens et ci oyennes réunis au nombre d'un millier, salle Graffard, le 12 février 1882, envoient l'expression de leurs plus vives sympathies aux trois mille grévistes roannais ;

Dénoncent à l'indignation des travailleurs de partout les onze *affameurs* dont les noms suivent :

C. Bréchard, A. Bréchard, Chabrier, Forest et Deschamps, A. Giraud, Grenod-Buchet, Guerry et Duperay, Gouilloud-Chaland, J. Michalon, Bertrand et Boutry, Serol et Rouchon, Vindrier frères ;

Et flétrissent les journaux radicaux et intransigeants qui se sont fait, en se taisant, les complices de ce coup d'Etat capitaliste.

Deuxième résolution.

Considérant qu'une fois de plus une coalition des fabricants a répondu par la fermeture des ateliers aux réclamations ouvrières ;

Considérant que cette *grève du capital*, qui, partielle aujourd'hui, peut devenir générale demain, donne la véritable mesure du droit propriétaire ou capitaliste convaincu, par l'expérience même, d'aller jusqu'à la condamnation à la mort par la faim de millions de prolétaires, qui n'ont que leur travail pour vivre ;

Cansidérant que ce droit à l'homicide en masse est inséparable de l'appropriation individuelle des instruments de travail, et qu'il ne saurait prendre fin qu'autant qu'arrachés à la petite classe, qui les transforme en instruments d'exploitation et de mort, filatures, tissages, mines, etc. seront devenus propriété sociale ;

Le meeting de la salle Graffard invite les travailleurs de toute la France à entrer sans délai dans le parti ouvrier, qui, seul de tous les partis existants, a donné pour but à ses efforts :

« La rentrée à la société de tous les moyens de production obtenue par tous les moyens possibles. »

Troisième résolution.

Considérant que les articles 414 et 415 du Code pénal prévoient et punissent comme un délit les entraves apportées à la liberté du travail par manœuvres, menaces et violences ;

Considérant que ces articles n'ont jamais cessé d'être appliqués à tort et à travers aux travailleurs en grève, et qu'hier encore des mineurs de la Grand'Combe étaient traduits en justice sous une inculpation de ce genre et condamnés ;

Considérant que la fermeture de onze tissages, résultat d'une coalition patronale, est plus qu'une entrave à la liberté du travail, qu'elle suprime pour plusieurs milliers de prolétaires ;

Considérant qu'aux termes mêmes de la légalité bourgeoise, il y a lieu de poursuivre les onze fabricants de Roanne, dont la culpabilité n'est pas à démontrer ;

Le meeting de la salle Graffard rappelle le gouvernement de la République bourgeoise à son rôle d'exécuteur de sa propre loi et le somme de mettre en jugement les sieurs C. Bréchard, Chabrier, A. Bréchard, Forest et Deschamps, A. Giraud, Grenot-Buchet, Guerry et Duperay, Guilloud Chaland, J. Michalon, Bertrand et Boutry, Sérol et Rouchon, et Vindrier frères, après les avoirs obligés a rouvrir leurs tissages criminellement fermés.

Tous frais payés, le meeting a produit 272 fr. 50 pour les ouvriers de Rouanne.

C'est là une excellente journée. Le silence gardé sur la crise roannaise par le *Prolétaire*, qui a imité en cela les feuilles intransigeantes set radicales, et le succès de cette réunion ont implement démontré que pour affirmer la solidarité ouvrière le parti ouvrier savait au besoin se passer du concours d'un organe officiel.

— Un autre meeting, dans le même but, a eu lieu mercredi soir dans le XIIe arrondissement avec le concours des citoyens Brissac, Chrétien, Guesde, Quesnon et Robelet. Il a produit, tous frais déduits, la somme de 37 francs.

— Nous avons reçu pour nos amis de Roanne 10 francs du Cercle républicain des ouvriers de Montluçon ; 20 francs de Vierzon, se décomposant comme suit : Cercle républicain socialiste et révolutionnaire de Vierzon, 10 fr. ; Ed. Vaillant, 5 fr. ; Jacques Vaillant, 5 fr. ; — 50 cent. du citoyen Granet, mégissier ; 50 cent. du citoyen Truche, mégissier, et 80 cent. du citoyen Jodelet ; en tout 31 fr. 80 c., que nous avons versés à la souscription du *Citoyen*.

Lille. — L'élection au Conseil général, qui a eu lieu dimanche dernier dans le canton sud-est de Lille, a été un véritable succès pour la Fédération socialiste du Nord.

Son candidat, le citoyen Carrette, qui avait arboré carrément le programme collectiviste révolutionnaire de nos Congrès de Marseille et du Havre, a réuni près de 600 voix, contre 1800 données au candidat de toutes les bourgeoisies, M. Mariage.

Inutile d'ajouter que les calomnies ordinaires avaient été mises en œuvre contre cette candidature : « Les socialistes n'étaient que des agents soudoyés des bonapartistes et autres monarchistes. » Mais ce qu'il est nécessaire de faire savoir à tous les travailleurs, c'est qu'au premier rang de ces calomniateurs, se faisait remarquer le sieur Bonne, le souteneur de la candidature patronale de M. Screpel à Roubaix aux dernières élections législatives, l'ancien complice des Lyonnais et Barberet au Congrès ministériel du Havre !

La souscription pour couvrir les frais de la campagne électorale a rapporté 102 fr. 50. Les dépenses se sont élevées à 107 fr., soit un déficit de 5 fr. à couvrir par la Fédération du Nord.

C'est avec ces quelques sous ouvriers que nous avons livré la bataille et que nous l'avons moralement gagnée. Le premier coup de cognée dans la Lille capitaliste a été donné et bien donné. Les élections qui suivront feront le reste.

J. JONQUET

Alais.— Le citoyen Reynol nous écrit pour nous annoncer le résultat du procès intenté à huit grévistes de la Grand'Combe.

La Compagnie a fait entendre quarante-quatre témoins à charge : ce sont tous de ses salariés. Cependant aucune affirmation nette n'a pu être articulée contre les accusés, aucun grief sérieux relevé contre eux. Naturellement ils n'en ont pas moins été condamnés : six à un mois de prison, un à quinze jours et un à huit jours, et tous solidairement aux frais.

L'issue de ce procès a démontré à nombre de grévistes, ajoute notre correspondant, que contre leurs exploiteurs, les prolétaires ne doivent compter que sur la force révolutionnaire.

Montvicq. — Le citoyen Robelet a reçu du Cercle républicain des ouvriers de cette commune une lettre d'adhésion à la nouvelle Fédération du Centre. La même lettre informe le citoyen Robelet : 1° que le groupe des mineurs a adopté comme ligne de conduite à suivre les décisions collectivistes révolutionnaires des congrès de Marseille et du Havre; 2° qu'il a choisi pour le représenter les citoyens Robelet, Oggerino et Clément.

Elbeuf. — Résolutions adoptées par la réunion publique ouvrière tenue le dimanche 12 février 1882, rue du Cours, 27, à Elbeuf:

Considérant que les résolutions prises par la réunion publique ouvrière du 11 décembre 1881 (1) étaient l'œuvre d'une discussion approfondie sur la durée des heures de travail; que ces résolutions devaient être, sur la demande de l'assemblée, envoyées aux journaux de la localité, et que le *Petit Rouennais*, comme les autres journaux, en a reçu copie, et ne les a pas publiées;

Considérant, en outre, qu'un ouvrier déclare, à la réunion de ce jour, qu'il a envoyé une lettre au *Petit Rouennais* dans laquelle il mentionnait que son patron fait faire 14 heures par jour à ses ouvriers, et que ce journal n'a pas publié cette lettre, sans doute parce qu'elle prouvait que sous la République conservatrice on peut impunément accabler les ouvriers d'un travail homicide;

En conséquence l'assemblée, à l'unanimité, considère ce journal comme défenseur de l'exploitation des travailleurs au bénéfice de quelques-uns, et passe à l'ordre du jour.

Deuxième résolution : Attendu que les groupes ouvriers ont la mission spéciale de soulever la discussion des idées philosophiques et économiques tendant à élever la condition morale et matérielle des travailleurs, les groupes d'Elbeuf et des environs sont invités à organiser des réunions publiques ouvrières.

Le secrétaire de la réunion,
Félix Moulard

ÉTRANGER

Allemagne. — Pour avoir une idée de la rigueur avec laquelle est appliquée la loi contre les socialistes, il suffira de savoir que dans la seule ville, de Dresde depuis juillet 1880, le nombre de nos amis traduits en justice s'est élevé à quatre-vingt. Ils ont été condamnés à un total de dix-sept années, six mois et seize jours de prison.

Le Reichstag s'est occupé d'un projet de statistique des professions présenté par le gouvernement.

Au questionnaire primitif comprenant : 1° le prénom; 2° le nom de famille; 3° le rapport de parenté ou autre avec le chef du ménage; 4° le sexe; 5° l'âge; 6° l'état civil; 7° la religion; 8° la profession principale; 9° la situation relativement à cette profession (employé, ouvrier, domestique, etc.), le Reichstag a ajouté :

1° Quelle est l'étendue de la superficie cultivée (la grandeur de l'exploitation)?

2° Les industriels travaillent ils à leur compte et directement pour le consommateur ou pour des magasins et des fabriques?

3° Combien d'ouvriers (compagnons, apprentis) sont occupés dans chaque exploitation industrielle et quels métaux y emploie-t-on?

4° L'affaire est-elle exploitée par un individu, une société par actions, une association, la commune, l'Etat, etc.?

Les démocrates socialistes avaient proposé les amendements suivants, qui ont été rejetés :

Le recensé a-t-il appris sa profession, sinon, quelle a été sa profession précédente?

Quel est le montant de son salaire par jour, semaine ou mois, ou quel est son gain moyen, s'il travaille à la tâche ?

Si le recensé est actuellement sans travail, depuis combien de temps chôme-t-il, et quel est le montant de la perte, en revenu, qu'il a ainsi subie?

Autriche-Hongrie. — La chasse aux socialistes est plus active que jamais on arrête au hasard, quitte à être obligé de relâcher les suspects après une détention préventive plus ou moins longue. C'est ainsi que le citoyen Celler, traduit devant le tribunal de Leitzmeritz le 16 janvier dernier et acquitté, avait été gardé *seize semaines* en prison.

Notre ami Léo Franckel n'en a pas été quitte à si bon marché. Condamné à deux ans de prison, nous apprenons qu'il vient de se constituer prisonnier et nous lui envoyons l'expression de nos plus vives sympathies.

A Vienne, Dolleschal et Mangel ont été frappés, le premier de trois ans et le second de deux années de réclusion. Trois autres socialistes ont été comdannés à trois mois, deux mois et un mois de prison.

Etats-Unis. — Les chemins de fer — d'une étendue de 150,717 kilomètres — ont rapporté, en 1880, 615,401,982 dollars de recettes brutes, ce qui laissè, les dépenses d'entretien et d'exploitation déduites, une recette *nette* s'élevant à 258,193,436 dollars, soit *un milliard deux cent soixante-quinze millions neuf cent soixante-sept mille quatre-vingts francs.*

Ces douze cent soixante-quinze millions représentent la somme dont les salariés des voies ferrées américaines ont été *volés* en l'espace d'une année.

PROLETAIRIANA

Le *Prolétaire* du 11 février triomphe, il m'a pris en faute. Écoutez-le. « Veut-on, une fois pour toutes, la preuve et convaincante de la bonne foi de l'*Égalité*? En voici une qui fera comprendre notre refus de faire de la polémique avec ce journal. » — La faute qui me classe, moi et la rédaction de l'*Égalité*, dans la catégorie des gens avec qui on ne discute pas, est d'avoir « placé en 1879 le congrès de Gand, qui eut lieu en 1877 ». — Faut-il que le *Prolétaire* soit tombé bas pour être arrivé à expliquer, par une erreur de date, par une coquille d'imprimerie, le silence auquel nos critiques le condamnent.

Enivré de sa victoire, le *Prolétaire* continue « Nous ne voulons pas répondre à M. Lafargue, d'abord parce qu'il faudrait commencer par le lire. » — Mais, *Prolétaire*, perdez-vous la tête, ou prenez-vous vos lecteurs pour des Calinos? — Si vous n'avez pas lu ma critique de votre possibilisme, comment avez-vous pu y dénicher une erreur typographique et apercevoir que je « feins la douceur »? Serait-ce par l'opération du Saint-Esprit? D'autres diront que, ne pouvant me réfuter, vous prétendez ne m'avoir pas lu. Mais, moi, je dirai que vous êtes honteux de votre possibilisme que vous traitez de « vieil article ». Si cela était, si le *Prolétaire* de février reniait le possibilisme du *Prolétaire* de novembre, cela prouverait l'efficacité de notre campagne anti-possibiliste.

Pour la deuxième fois, le *Prolétaire* me reproche de ranger Charles Fourier parmi les communistes. Il a raison et tort. Comme tous les réformateurs du commencement du siècle, Fourier crut naïvement à la possibilité d'établir l'entente entre toutes les classes pour effectuer la rénovation sociale : à ma connaissance, en France, Blanqui, et en Allemagne, Marx, sont les premiers qui ont nettement affirmé que ce n'était pas avec, mais contre les bourgeois, qu'il fallait faire la révolution.

C'est parce que Fourier a partagé l'erreur de ses contemporains, qu'il a fait au capitaliste une place dans son phalanstère. Si on ne considère que ce côté de Fourier, on doit le rejeter du groupe des socialistes et le classer parmi les philanthropes possibilistes de la coparticipation.— Mais si, après avoir condamné le possibilisme de Fourier, l'on vient à considérer la partie critique de son œuvre et ses vues géniales et divinatoires sur le mouvement social, tout esprit impartial sera obligé de reconnaître que Fourier est une des têtes les plus communistes qu'ait possédées le dix-neuvième siècle. Je ne suis pas seul de cette opinion.

P. L.

Le *Prolétaire* du 11 février nous consacre tout son numéro qui n'est qu'une seule calomnie en je ne sais combien d articles.

Son caractère d'organe officiel l'empêchait de nous répondre, ainsi qu'il l'a écrit à plusieurs reprises; mais il ne lui défend pas, paraît-il, de nous calomnier en prétendant notamment que les fondateurs, par actions de 50 francs, de la 3e *Egalité* ont « exproprié » de leur propriété les fondateurs, par parts de 1 franc, de la 2e *Egalité*.

Pour établir ce qu'a d'odieux et de ridicule à la fois cette nouvelle attaque personnelle, il nous suffira de rappeler que la 2e *Egalité* est morte avec près de 3,000 francs de dettes, et qu'il reste encore plus de 1,800 francs à payer.

Loin donc que les fondateurs de l'*Egalité* de 1882 ait causé un tort quelconque aux propriétaires de l'*Egalité* de 1879, c'est eux qui

(1) insérées dans le n° 2 de l'*Egalité*.

pourraient se plaindre de ces derniers leur laissant une pareille dette sur les bras.

Sous la signature *la Rédaction* le docteur doctissime continue à se moquer des lecteurs du *Prolétaire*.

Dans ses numéros 7 et 10 l'*Egalité* avait eu l'occasion de rappeler qu'au congrès de Gand, Brousse « avait contre Liebknecht et de Paepe, tombé la propriété collective. »

Ainsi mis en présence de son anti-collectivisme d'il y a quatre ans, que fait M. Brousse? Nier le fait, impossible, de Paepe et Liebknecht étant prêts à témoigner de sa parfaite exactitude.

Alors on se rabat sur une *coquille* (les compositeurs ayant, dans le numéro 10, imprimé « septembre 1879 », au lieu de « septembre 1877 »); et l'on se couvre d'un compte rendu inexact du même congrès paru dans la première *Egalité* (novembre 1877) et portant qu'il y avait eu « unanimité pour la propriété collective ».

Telle est la bonne foi de l'*Egalité*, ajoute triomphalement M. Brousse.

Tel e est la bonne foi de M. Brousse, disons-nous plus justement, en mettant le docteur en question au défi de contester qu'à Gand en 1877, *il s'est fait tomber par Liebknecht et de Paepe pour avoir défendu, en bon anarchiste qu'il était, la propriété corporative contre la propriété collective ou sociale.*

Est-ce clair?

Collectionneur de coquilles, tel paraît être d'ailleurs le rôle dans lequel s'enferme le *Prolétaire*.

La fermeture de onze tissages jette dans les rues de Roanne quatre mille tisseurs. Le *Citoyen*, averti par télégramme, dénonce les affameurs et crie au secours des affamés, en convoquant les travailleurs de Paris à un grand meeting pour le 12.

Vous croyez peut-être que la rédaction du *Prolétaire* va répéter le cri d'alarme et pousser les gros sous parisiens dans la caisse des grévistes?

Allons donc!

Tout ce que la rédaction du *Prolétaire* a vu dans notre appel à la solidarité ouvrière, c'est que, sous les doigts des compositeurs, Roanne, de chef-lieu d'arrondissement, a été transformé en « chef-lieu de département ».

Recherche de *coquilles*! Préoccupation de mollusques.

Le *Prolétaire* qui s'est aperçu — quelle perspicacité! — que la lettre d'Emilio Castelar à son collaborateur Brousse pouvait bien être *apocryphe*, nous menace de la publication de lettres, *vraies*, celles-là.

Nous autorisons, pour notre part, M. Brousse et ses collaborateurs, à publier toutes les lettres qu'ils ont en leur possession, nous réservant — et ce ne sera que justice — d'en faire autant à leur égard.

Cela soit dit une fois pour toutes.

Groupe de propagande socialiste révolutionnaire du parti ouvrier (XXe arrondissement), rue des Partants, 33, tous les jeudis à 9 heures du soir.

Cercle d'études et d'action politique et sociale des Ier et IIe arrondissements, tous les mercredis à 9 heures du soir, rue Saint-Denis, 183.

Cercle de la Jeunesse socialiste de Paris. — Tous les mercredis à 8 heures et demie, rue Beaubourg, 30.

Comité central de l'Union des mécaniciens de Paris. — Tous les mardis, à 8 heures et demie rue des Vinaigriers, 43.

Cercle d'études sociales des mécaniciens. — Tous les lundis à 8 heures et demie, rue Aumaire, 13, salle Horel.

L'Egalité, groupe d'action politique et sociale, réunion tous les jeudis, à 8 heures et demie du soir, rue St-Denis, 156,

Cercle d'études sociales du IVe arrondissement réunion tous les samedis à 9 heures, rue Beaubourg (chambre syndicale des cordonniers).

Le Cercle socialiste du IXe arrondissement. — Réunion le jeudi de chaque semaine, à 8 heures et demie, rue Bellefond, 9.

Cercle d'études sociales du VIe arrondissement. — Réunion tous les mercredis soir à huit heures et demie, salle des Lauriers-Roses, 38, rue de Sèvres.

On trouve l'*Egalité* chez les libraires suivants :

1er arrondissement.

Plegne, rue de la Lingerie, 2.

—

2e arrondissement.

Ve Cormier, passage du Saumon, 77.

—

6e arrondissement.

Bolack, rue du Dragon, 34.

—

7e arrondissement.

Broussès, rue de l'Université, 10.

—

14e arrondissement.

Collot, rue Daguerre, 58.

—

18e arrondissement.

Quartier des Grandes-Carrières : Bertrand, rue Durantin, 28; — Degoix, rue Berthe, 27.

Quartier de Clignancourt : Lécluse, rue du Ruisseau, 64 bis.

—

11e arrondissement.

Pluquet, 3, rue Lacharrière,
Commissionnaire en journaux
Madame Bajolet, 1, avenue de la République.

En vente au bureau de l'*Égalité:*

ENGELS — *Socialisme utopique et socialisme scientifique* (traduction P. Lafargue), 50 centimes.

J. GUESDE. — *La loi des salaires et ses conséquences* (2me édition), 30 centimes. *Collectivisme et révolution* (2me édition), *30 centimes.*

L'EGALITÉ. — 2e série 1880 (32 numéros), 2 francs.

A. LE ROY. — *Les Réformes sociales urgentes*, 30 centimes.

Pour paraître prochainement;

P. LAFARGUE. — *Le Droit à la paresse*, 50 centimes.

REVUE FINANCIERE

Il est triste d'avoir à répéter les mêmes choses toujours, quand on n'a rien de bon à dire, du moins; et c'est notre cas. — Ce qu'il y a de pire, c'est que, suivant toute apparence, la situation restera la même longtemps encore. Le marché a été si complètement bouleversé qu'on ne sait pas encore s'il pourra se remettre sur pied. — On va jusqu'à attribuer au syndic des agents de change la pensée de demander au gouvernement une loi supprimant les opérations de Bourse, à terme bien entendu; n'est-ce pas assez significatif? Que pourrait-on, dès lors, prévoir et prédire avec quelque logique?

En attendant il se fait quelques affaires au comptant, mais avec une timidité exagérée qui s'arrête au moindre souffle même de hausse un peu prononcée. — Les rentes sont de toutes les valeurs celles qui résistent le mieux dans le débarroi universel. La baisse qu'elles subissent à l'heure actuelle est la conséquence forcée de la situation. Mais elles sont destinées à profiter bientôt de la défaveur dont les autres valeurs sont l'objet Nous constatons au dernier moment une légère amélioration dans la tenue du marché.

On cote : 3 0[0 82 20; Amortissable 81 90; 5 0[0 114 22 1[2; Banque de France 5125; Crédit foncier 1460; Suez 2070; Lyon 1620; Nord 2010; Midi 1220; Orléans 1290.

Si les capsules Durel au goudron ferrugineux sont de préférence prescrites par les docteurs pour guérir les rhumes, toux, catarrhes, bronchites, anémie, cela tient à ce que le fer, en fortifiant les organes malades, leur vient en aide pour l'absorption des principes balsamiques du goudron.

Dépôt général, 7, boulevard Denain, Paris.
Envoi franco par la poste contre envoi.

de **2 fr. 50**

Imprimeur Gérant : GARDRAT
9, Rue d'Aboukir, Paris